



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

**EST PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,**

Qu'il y aura une session spéciale du conseil municipal au cours de laquelle le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 seront adoptés.

Lors de cette session qui sera tenue le 16 décembre 2025 à 18 h 30, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028.

Donné au Canton de Roxton, ce 8 décembre 2025

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
greffière-trésorière